

## 10. Infirmité

J'ai souligné le mot "fragilité – *fragilitas*" car il nous aide à comprendre la miséricorde demandée à l'abbé et à toute la communauté. Mais ce terme est utilisé une seule fois dans la Règle, et cela vaut la peine d'étudier les autres termes avec lesquels saint Benoît définit notre fragilité humaine qui a besoin de miséricorde et donc nous aide à être miséricordieux envers les autres.

Le terme que saint Benoît utilise le plus souvent pour parler de fragilité est le terme *infirmitas*, infirmité et l'adjectif *infirmus*. Utilisé comme substantif, le terme désigne les malades, les infirmes.

L'étymologie est claire : c'est un manque de "*firmitas*", de fermeté, c'est-à-dire un manque de stabilité, de force pour se tenir debout, pour marcher, une faiblesse de constitution, on ne peut pas "tenir". Plus que l'idée d'une tendance à se briser, comme dans l'expression "fragilité", il s'agit plutôt d'une tendance à tomber.

Le chapitre 36 de la Règle utilise évidemment plusieurs fois ce terme pour désigner les malades. Les malades, ou en général les plus faibles de forces et de santé, sont également mentionnés dans d'autres chapitres, pour qu'on tienne compte de leur faiblesse dans la distribution des biens, de la nourriture ou du travail (RB 31,9 ; 34,2 ; 39,1 ; 40,3 ; 48,24-25 ; 55,21). Mais avant tout, dans le chapitre 4 sur les instruments des bonnes œuvres, saint Benoît mentionne la visite aux malades – "*Infirmum visitare*" (4.16) – dans la liste de quelques œuvres de miséricorde.

Remarquons, dans le chapitre sur le soin des malades, que saint Benoît demande une reconnaissance particulière du Christ en eux : "On les servira comme s'ils étaient le Christ en personne – *ut sicut revera Christo, ita eis serviatur*" (RB 36,1). Nous retrouvons donc le thème de la fragilité du Christ, de la fragilité que Dieu a faite sienne dans le Fils incarné et crucifié, qui confère une dimension sacrée à toutes les fragilités et pauvretés humaines. Dans le malade, comme dans toutes nos fragilités, le Christ nous demande de Le reconnaître et de L'aimer, comme quand il a demandé l'amour de Pierre : "M'aimes-tu ?" (Jn 21). La miséricorde envers les autres, mais nous reviendrons sur ce thème, est alors une forme de reconnaissance de Dieu, donc une forme d'adoration, celle que Jésus Christ est venu nous demander et continue à nous demander dans chaque frère ou sœur qui a besoin de nos soins, de notre attention à sa misère, de notre soutien pour son infirmité. En eux, il nous est demandé de reconnaître et aimer la fragilité que le Christ a faite sienne sur la Croix.

Au chapitre 34, où il est question de la distribution de ce qui est nécessaire à chacun, saint Benoît demande de ne pas se laisser déterminer par les sympathies, mais par le besoin de chacun. Le critère pour donner plus est la "considération des infirmités – *infirmorum consideratio*" (34,2). Et il ajoute une pensée importante pour la vie de chaque communauté : "Qui a besoin de moins rendra grâce à Dieu et ne s'attristera pas ; celui qui a besoin de plus s'humiliera pour son infirmité et ne s'enorgueillira pas de la miséricorde [qu'on a envers lui], et ainsi tous les membres seront en paix" (34,3-5).

Tenir compte des fragilités est donc un acte de miséricorde. Cette conscience doit donner la paix à tous. Celui qui reçoit davantage sait que ce n'est pas pour son mérite, mais parce qu'il en a besoin. La miséricorde doit alors nous rendre humbles. Celui qui reçoit moins ne doit pas être jaloux, mais il doit se réjouir en rendant grâces à Dieu qui lui a déjà donné plus qu'aux autres. En quelques lignes, saint Benoît reprend ici la situation des deux fils du père miséricordieux de Luc 15. Ce qui doit créer la paix entre les frères est la conscience que la miséricorde du père considère toujours les véritables besoins de chacun, et que si quelqu'un reçoit moins, c'est tout simplement parce que le père lui a déjà tout donné : "Tout ce qui est à moi est à toi" (Lc 15,31).

Saint Benoît reprend la même idée au chapitre 55, quand il parle de la distribution des vêtements. L'abbé doit donner selon les besoins de chacun, "prendre en considération les faiblesses de ceux qui ont besoin (*consideret infirmitates indigentium*) et ne pas tenir compte de la mauvaise volonté des envieux" (RB 55,21).

Au fond, la miséricorde faite à nos frères ou sœurs doit nous rappeler que ce que nous avons déjà, la force et la santé physique ou morale que nous avons déjà plus que les autres, est un don que la miséricorde de Dieu pour lequel nous avons oublié de rendre grâce. Ce que nous n'avons pas besoin de recevoir de nos supérieurs ou de la communauté, Dieu nous l'a déjà donné, et nous devons être reconnaissants de cela.

Mais dans la Règle, le terme *infirmitas*, *infirmus* ne se limite pas à la fragilité de la maladie ou de la constitution physique des moines. Le terme est utilisé également, et peut-être surtout, pour la faiblesse morale. Mais avant d'étudier ces passages de la Règle, il est bon de conclure le thème de la fragilité physique en mentionnant quelques autres mots que saint Benoît utilise pour la décrire.

Je tiens à souligner que je ne fais pas cette étude avec vous pour nous instruire sur le vocabulaire latin, mais pour être plus conscients de l'extrême sensibilité que saint Benoît avait vis-à-vis de la fragilité humaine, et donc pour apprendre de lui et de la Règle à vivre cette sensibilité, à avoir ce regard sur l'homme qui, comme nous allons le voir, est un regard de miséricorde, c'est-à-dire le regard de Dieu.

Un terme intéressant pour désigner la fragilité est le terme *debilis*, faible, d'où est venu le français "débile". L'étymologie n'est pas aussi simple qu'on peut croire et il y a des interprétations différentes, mais retenons la plus facile qui fait référence à un manque de *habilitas*, c'est-à-dire qu'on ne possède pas, ou qu'on a perdu, la capacité, l'habileté de faire quelque chose.

Au chapitre 27, la Règle utilise ce terme en citant le prophète Ézéchiel : "Vous preniez pour vous ce qui vous semblait gras, et vous rejetiez ce qui était faible (*debile*)" (RB 27,7 ; Ez 34,3-4). Mais ici on parle de faiblesse morale, celle des brebis perdues que l'abbé doit aimer et chercher.

Aux chapitres 36 et 39 au contraire, cet adjectif est utilisé pour décrire la faiblesse des plus grands malades, qui ont besoin d'une plus grande attention. On doit permettre de manger de la viande "aux malades très affaiblis – *infirmis omnino debilibus*" (36,9). Au chapitre 39 revient la même idée : la viande de quadrupèdes qui est strictement interdite à tous (*omnimodo ab omnibus*) est accordée aux malades très affaiblis (*omnino debiles aegrotos*) (39,11).

Chaque fois affleure l'humanité de saint Benoît, qui est une humanité miséricordieuse. C'est un ascète qui a des principes très clairs et exigeants, mais face à la faiblesse, au besoin, à la fragilité, il laisse tomber immédiatement et totalement les principes pour donner des soins et un soutien aux frères faibles, pour qu'ils puissent retrouver force et vitalité. "*Pro reparatione* – pour qu'ils se rétablissent", dit-il pour justifier l'octroi de la viande aux malades (36,9).

La Règle veut nous éduquer à être des "bons samaritains" qui s'arrêtent pour regarder et soigner les frères et sœurs fragiles ; à ne pas être comme le prêtre et le lévite qui, en raison de leurs principes religieux, ne s'arrêtent pas et n'ont pas pitié de l'homme blessé au bord du chemin.